



Peux t on réexaminer une affaire déjà juger?

Par **iroise**, le **13/02/2012** à **11:46**

Bonjour, j aimerais savoir si une affaire peut etre réindemnisée?
en effet j ai ete victime d un accident de la route an avril 2000.j ai fais 2ans d hopital
rééducation,a la suite j ai portait l affaire en justice en 2004.
reconnu présumé responsable, mon ami a ete ejecté mort sur le cou.Aucun élément ne
prouve que j etai conductrice.Je pense avoir ete berné par une avocate sans scrupule j ai l
aide juridique.
Au final , mon avocate m a conseillé d accepté une somme de l assurance de la voiture de
mon amis au titre de l assurance conducteur; un montant l amentable a savoir 7700euros que
je n aurai pas plus.....J ai donc accepté.
Actuellement du fait de cet accident je ne peux plus travailler,je souffre de migraine et d
insomnie chronique.
Que m es t il possible de faire? merci de votre compréhension

Céline